



MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1^{er} au 31 juillet 2022

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- de délivrer un permis de construire dispensé d'enquête publique à :
 - Gagnebin Anne-Lydie et Fabrice, La Placette : Installation d'une PAC air/eau dans le garage (parcelle RF No 55).
 - Hoirie Dubuis, La Frasse : Assainissement et rénovation de l'entier du bâtiment, création d'une nouvelle salle de bains, installation d'une chaufferie à pellet et réfection complète de la toiture (parcelle RF No 143).
 - Hoirie Dubuis, La Frasse : Assainissement et rénovation du logement au rez supérieur avec création d'une nouvelle fenêtre en façade « Ouest » (parcelle RF No 145).

- d'autoriser sans délivrance de permis de construire :
 - Nicolier Sébastien, Cray : Travaux d'entretien du chemin et du mur adjacent, ainsi que des murs de fondation du fenil (parcelle RF No 409).
 - Dutoit Georgette, Paco et Dutoit Jupaj Maëlle, La Tine : Pose d'un tunnel de lumière sur le toit du bâtiment ECA No 259 (parcelle RF No 489).